

ministres a eu raison, l'an dernier, d'examiner cette question. [...] Il me semble que, si le Gouvernement directement intéressé — celui de la Grande-Bretagne, ou qu'elle relève d'abord de lui — a soumis la question de la Rhodésie à la conférence des premiers ministres et que les autres membres de la conférence voulaient l'examiner — et il est certain que les Africains insistaient là-dessus — nous nous serions soustraits à notre responsabilité en disant : Non, nous ne devrions pas examiner cette question. D'autant plus que, dans le passé, la conférence des premiers ministres avait examiné, à bon droit, la question de l'Afrique du Sud. Quoi qu'il en soit, on a examiné la question de la Rhodésie. La Grande-Bretagne, qui reconnaissait sa responsabilité immédiate, a demandé aux autres membres du Commonwealth quelle serait la meilleure façon de régler le problème tout en protégeant les intérêts de la majorité des habitants.

A la réunion de janvier 1965, certains préconisaient une intervention militaire immédiate, le recours à la force pour vaincre le régime illégal. On prétendait que si ce régime avait été dirigé par des Noirs et que la majorité avait été composée de Blancs, la Grande-Bretagne ou n'importe quel autre pays n'aurait pas tardé à recourir à la force. On doutait beaucoup de la sincérité de certains membres du Commonwealth qui demandaient que les droits de la majorité — au nombre de quatre millions contre 200,000 — soient protégés et respectés.

Le Gouvernement de la Grande-Bretagne avait alors déjà énoncé au sujet de la Rhodésie sa politique en six points, fondement de sa politique. Ces six points, notre gouvernement les a appuyés et il les a clairement expliqués à la Chambre des communes le printemps dernier. Nous continuerons de les appuyer. Ils visent à assurer progressivement la création en Rhodésie d'un gouvernement qui représentera la majorité des habitants sans tenir compte des différences raciales.

La Grande-Bretagne était d'avis que des sanctions volontaires seraient peut-être efficaces. On nous a dit qu'elles le seraient probablement. Le premier ministre de la Grande-Bretagne s'est montré très optimiste à la conférence de Lagos. Comme je l'ai dit l'autre jour à la Chambre, ces sanctions n'ont pas donné les résultats attendus. Nous avons appris ce matin que si les discussions et les négociations directes entre Salisbury et Londres n'avancent pas d'ici quelques jours — et je n'en vois pas la possibilité pour le moment — le secrétaire d'État aux Relations du Commonwealth se rend à Salisbury aujourd'hui voir le gouverneur, à la demande de celui-ci, avant la rupture définitive, c'est-à-dire avant que les discussions cessent, alors que les Nations Unies seront saisies du problème.

Ces discussions peuvent amener des progrès, mais je ne suis pas très optimiste à cet égard. Nous verrons si M. Bowden retournera à Londres avec des renseignements qui permettront d'éviter un recours aux Nations Unies. Mais je pense que nous devons nous attendre à ce que la question soit soumise au Conseil de sécurité des Nations Unies d'abord par le Gouvernement de la Grande-Bretagne. Ce dernier a discuté avec d'autres membres du Commonwealth des dispositions qu'il faudrait prendre à la suite des résolutions qui peuvent être